

# Le Tour des Préhez - 53V

Arcade Haut-Jura



((PNRHJ / G.PROST))



Après une montée en pente douce dans un paysage champêtre, une longue redescente forestière.

Une variante "singletrack", ludique et technique par place, peut donner envie de recommencer ce court circuit, ou de vous excercer au Ludi Park, accessible au départ.

L'habitat dispersé de la combe des Marais et les paysages ouverts donnent tout son charme à ce circuit d'initiation au Vélo Tout Terrain.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

## Infos pratiques

Pratique : VTT VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 141 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et Patrimoine

# Itinéraire

Départ : Les Marais, commune de Morbier

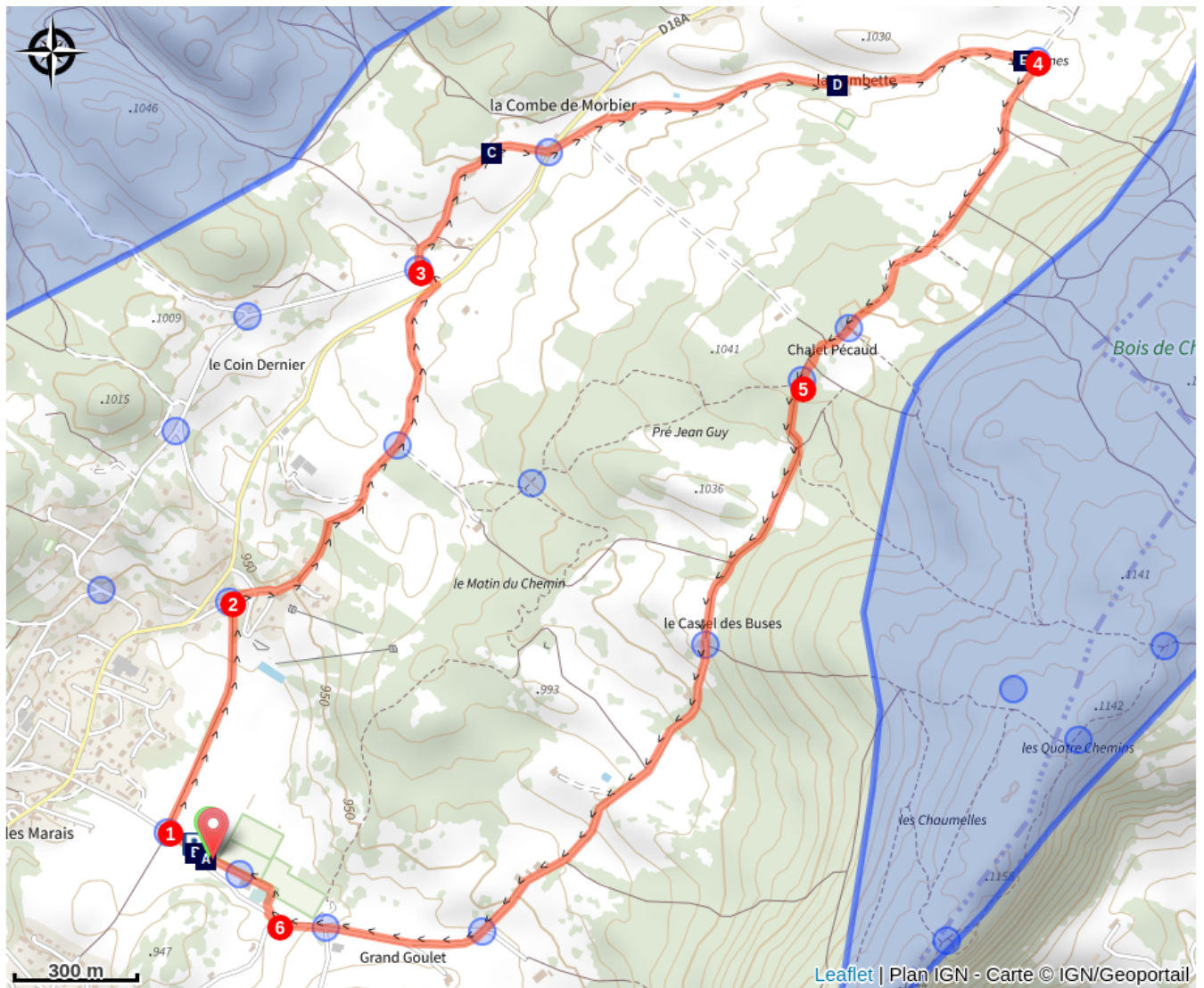
Arrivée : Les Marais, commune de Morbier

Balisage : ⚡ eVTT vert 🏠 VTT vert

Depuis le **STADE DES MARAIS**, emprunter la route en direction du village des Marais (balisage VTT N° 53 vert) et rejoindre **La Plaine**.

1. Suivre à droite le chemin herbeux en contournant par la gauche la petite station de ski pour déboucher à **Les Gentianes**.
2. Tourner à droite et traverser le hameau pour remonter un chemin empierré. Dépasser **Joli Matin** et poursuivre jusqu'à **Vallée Blanche** en traversant la D 18a.
3. Monter à droite la route du hameau et retrouver la D18a au **Carrefour de la Combette**. Traverser prudemment et suivre la route puis le chemin jusqu'au carrefour **Les Vignes**.
4. Suivre le chemin blanc à droite à travers les prés puis sous couvert forestier, dépasser **Chalet Pecaud, Pré Jean Guy**.
5. Amateurs de sensation et de "singletracks" à VTT, depuis **Pré Jean Guy**, rejoindre à droite **le Matin du Chemin**, puis descendre à gauche **aux Préhez**. Pour un retour facile, conseillé aux débutants, depuis **Pré Jean Guy**, poursuivre vers le **Castel des Buses**, pour redescendre au **Goulet** par la voie carrossable.
6. Par **les Préhez** à droite, rejoindre le départ au **STADE DES MARAIS**.

# Sur votre route...



Ludy Park VTT (A)

La maison pastorale (C)

L'herbe créatrice de richesse (E)

Le Morbier (B)

Le savoir-faire à travers les temps  
(D)

# Toutes les informations pratiques

## ⚠️ Recommandations

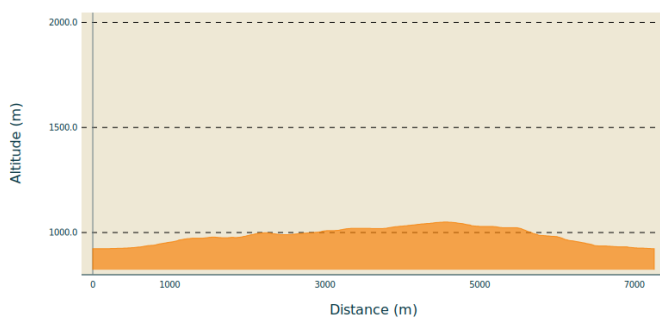
**Traversez prudemment la route entre Joli Matin et Vallée Blanche, puis au Carrefour de la Combette.**

Pour une sortie VTT, portez un casque et emportez suffisamment d'eau. Les chemins sont partagés avec les piétons et les randonneurs équestres, qui ont la priorité, il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Ce parcours traverse des pâturages et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Vous serez amenés à traverser des passages VTT, et comme pour les pentes fortes et techniques, n'hésitez pas à descendre du vélo pour les débutants.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains admirateurs. En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

## Profil altimétrique



Altitude min 923 m  
Altitude max 1050 m

## Accès routier

À 5 km de Morbier, le hameau des Marais est accessible par la N5 et la D18e. Le parking du stade se trouve au bout de la route des Préhez.

## Parking conseillé

Parking du stade, Les Marais

***i* Lieux de renseignement**

Haut Jura Arcade Tourisme  
Place Jean Jaurès, 39403 Morez  
Tel : +33 (0)3 84 33 08 73  
<http://www.haut-jura.com/fr/>



# Sur votre route...

---



## Ludy Park VTT (A)

Testez votre agilité sur 2 roues dans le Ludy Park, une zone réservée et aménagée aux pratiquants du VTT. Constitué de quatre zones, le parc est accessible au plus de 6 ans librement et gratuitement :

- zone de pump track : à partir de 6 ans
- zone de 4 cross : à partir de 8 ans
- zone de trail : à partir de 10 ans
- zone de jump : à partir de 12 ans

Crédit : OT HAUT-JURA MOREZ / Benjamin BECKER

---



## Le Morbier (B)

Fabriqué aujourd'hui essentiellement en ateliers de fromageries, les fruitières, le morbier est, à l'origine, un fromage fermier ne nécessitant que peu de lait (60 kg). En son milieu, la fine couche noire distingue sa pâte onctueuse. Certains voient dans cette strie une tentative de copier le bleu de Septmoncel, très recherché à l'époque; d'autres expliquent que, le caillé fabriqué alors deux fois par jour, était protégé des insectes par cette couche de suie aux vertus naturellement protectrices

---



## La maison pastorale (C)

La maison que l'on peut observer ici est bien représentative de la maison rurale de l'agriculteur-éleveur, à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. Sur la façade principale, les différentes ouvertures répartissaient les espaces dévolus au lieu de vie des hommes, et à celui des animaux.

Crédit : PNRHJ - Gilles Prost



## Le savoir-faire à travers les temps (D)

La façade que l'on peut observer expose deux savoirs-faire jurassiens d'époques différentes. Elle est recouverte d'un bardage en tavaillons qui sont des planchettes de bois d'épicéa fendues, sur la façade exposée aux intempéries. Cette technique jurassienne s'est développée au 15ème siècle et perdure de nos jours.

La présence d'une horloge fait un clin d'oeil à l'horlogerie comtoise, qui s'est affirmée notamment à Morbier et à Morez à partir du 17ème siècle.

Crédit : PNRHJ - Gilles Prost

---



## L'herbe créatrice de richesse (E)

L'espace agricole est voué aujourd'hui à l'activité pastorale. Les cultures ont disparu au cours des années 1960 pour laisser la place à l'économie fromagère, comme en témoignent les filières Comté, Morbier, Bleu de Gex...

Autour des villages, les terrains sont devenus des prés de fauche, et le foin sert à nourrir les vaches de race Montbéliarde de la fin de l'automne au printemps. Avec les beaux jours, le bétail rejoint les pâtures situées en altitude, défrichées en parties à cet effet.

Crédit : PNRHJ - Gilles Prost